



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Construction des commissariats à Berck-sur-Mer et au Touquet-Paris-Plage

Question orale n° 143

Texte de la question

M. Philippe Fait alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les projets de construction de commissariats dans les communes de Berck-sur-Mer et du Touquet-Paris-Plage, situées dans la 4^e circonscription du Pas-de-Calais. Annoncés il y a un an par le Gouvernement, ces projets répondent à une demande légitime des forces de l'ordre et des élus locaux. Si le projet du Touquet semble avancer, celui de Berck-sur-Mer suscite de grandes inquiétudes. Les conditions de travail dans le commissariat provisoire y sont particulièrement dégradées et les promesses initiales paraissent aujourd'hui suspendues. Cette incertitude alimente un climat de doute parmi les habitants et les forces de sécurité. Dans un contexte où la sécurisation de la Côte d'Opale et la lutte contre l'immigration irrégulière restent des priorités stratégiques, ces infrastructures sont indispensables. La construction d'un nouveau commissariat à Berck-sur-Mer permettrait de renforcer les capacités d'action des forces de l'ordre dans cette région exposée. Il souhaite donc connaître ses engagements pour garantir la réalisation dans les plus brefs délais de ces deux projets et notamment celui de Berck-sur-Mer, essentiel pour assurer la sécurité et améliorer les conditions de travail des forces de l'ordre locales.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Fait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 143

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)